

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER ENTRESSEN DU 5 JUIN 2018

La séance est ouverte à 18 heures 10, sous la présidence de Monsieur François BERNARDINI, Maire d'Istres.

M. le Maire.- Mesdames, Messieurs, merci d'être là. Nous allons commencer notre Conseil de Quartier. J'ai une manifestation importante à 19h30, donc je vous quitterai vers 19h20.

(M. Lourdault procède à l'appel.)

I – COMMUNICATIONS

🌿 Labels obtenus par la Ville :

M. le Maire.- Merci, Monsieur Lourdault. Je vais commencer par quelques généralités qui concernent la commune, je le fais dans tous les Conseils de Quartiers, donc je vais le faire à Entressen. Depuis notre dernière rencontre, nous avons eu la confirmation de labels, notamment celui de tourisme et handicap, particulièrement à partir de l'opération ludo-culturelle qui s'appelle l'Art Zoo.

Nous avons également récupéré un certificat pour dresser la qualité officiellement de notre service funéraire pour les obsèques. Cela vient confirmer les excellentes réactions des familles endeuillées qui manifestent justement leurs remerciements lorsqu'elles ont à affronter ces difficultés. Il n'y a que 4 ou 5 villes en France qui ont ce label. Vous voyez que, chaque fois, on figure dans tous les services publics de la Ville vers le haut et le très haut même de la qualité.

🌿 Sécurité :

- * Plan canicule
- * Dispositif d'alerte par téléphone
- * Nouveau dispositif dédié à la sécurité et à la tranquillité publique

Je voudrais vous donner quelques informations générales concernant l'actualité, particulièrement le temps de l'été qui approche, qui est incertain, puisque la météo ne nous promet pas tous les jours un ensoleillement particulier, mais pour autant nous n'échappons pas à nos responsabilités pour dresser le plan canicule. Soyez déjà sûrs qu'il y a un schéma opérationnel à la fois de présence, d'accompagnement et aussi de secours qui est mis en place pour les personnes qui sont jugées à risque ou les personnes qui auraient malheureusement à assumer une contrariété, s'il y avait la canicule. Il y a plusieurs niveaux, je ne vais pas vous les détailler, chacun en connaît les différentes parties. Je dirai simplement que, pour une connaissance précise, adressez-vous au site de la Ville ou relisez l'Istres Mag qui a été consacré aux seniors, également sur Facebook. Puis nous avons distribué des flyers dans les cabinets des médecins, pharmacies et autres praticiens.

Je crois que les choses se sont bien développées pour faire face à cette arrivée, si elle arrivait. Nous avons même ajouté cette année -c'est M. Aragneau qui a piloté cette opération- l'opération Teléalerte. L'alerte générale est donnée à travers les éléments officiels habituels, comme la sirène qui retentit une fois par mois, ou la sirène qui retentit en fonction de la difficulté qui est en cours de déroulement, et bien sûr toutes les informations que nous faisons passer au même moment sur les radios locales. Nous avons ajouté l'alerte personnelle individualisée puisque, à partir de messages vocaux, de SMS, nous pouvons toucher les personnes pour annoncer les mesures nécessaires qui seront utiles et donc utilisables au moment où un incident peut survenir.

M. ARAGNEAU.- Pour cela, nous faisons appel à la population, parce que, pour que ce système fonctionne bien, il est nécessaire que les gens s'inscrivent sur le site de la Mairie pour communiquer leur numéro de portable. Ce site est bien sûr cadré par la CNIL et ne servira absolument qu'à des problèmes de sécurité et ne sera en aucun cas utilisé pour d'autres actions. C'est un système très efficace. Encore faut-il que les gens puissent être contactés, et avant cela il aura fallu qu'ils donnent leur numéro de téléphone. C'est un combat permanent que nous menons par la face interposée d'Istres Mag pour étoffer la liste de gens qui souhaitent être informés des éventuels problèmes de sécurité sur la ville.

M. le Maire.- C'est un service communautaire. A vous de le goûter, si vous en avez besoin ou pas, et de faire en sorte que les liaisons puissent s'établir.

楓 Environnement :

- * Comité Communal des Feux de Forêts
- * Bilan Istres Propre et Durable 2018

Je voudrais également vous dire, toujours dans le cadre de la sécurité, et plus particulièrement de la tranquillité publique, vers le système de prévoyance, vers les différentes problématiques que l'on peut rencontrer au cours de l'été, que nous sommes très proches des dates où l'on a quelquefois la mauvaise surprise de constater des feux de forêts. Sachez qu'au-delà des moyens traditionnels nous avons ajouté deux éléments qui ne sont pas secondaires, qui sont même assez impressionnants. Le premier est le système de surveillance par le Comité Communal des Feux de Forêt qui est bénévole mais qui va être sur une grande étendue. Nous avons acheté des véhicules grâce au concours du Département. Ceci sera opérationnel au tout début de juillet. Vous pourrez voir les véhicules qui ne sont plus jaunes, maintenant, qui sont orange, qui viendront visualiser, surveiller et aussi, je l'espère, dissuader par leur présence.

Je voudrais vous faire part d'un élément assez inédit, puisque c'est la première Police Municipale qui va être dotée de ce dispositif de surveillance en France : ce sont deux drones qui vont nous permettre, avec de la hauteur, d'avoir une surveillance sur les zones boisées et également sur les manifestations, puisque vous n'ignorez pas que, dans les grands rassemblements, il y a toujours des potentialités de risques. Même si l'on circonscrit bien l'aire où les gens vont se situer, il ne faut pas imaginer que, parce que c'est bien protégé tout autour, il ne peut pas y avoir d'incident à l'intérieur, d'une personne qui se serait fauillée comme tout le monde dans la manifestation. Donc, nous avons aussi un dispositif qui est quelque chose d'assez inédit.

M. ARAGNEAU.- Pour les feux de forêts, nous faisons toujours appel à candidatures de gens qui...

M. le Maire.- Non, parce que nous en sommes à 32 et nous avons un peu dépassé le chiffre utile.

M. Garcia n'étant pas là, je vais simplement dire quelques mots sur l'opération Istres Propre et Durable. D'après ce que j'ai pu sentir de ce qu'il a pu m'en dire, autant sur la masse générale on est assez satisfaits du nombre de personnes qui se sont manifestées pour faire un acte citoyen pour collecter, trier, ramasser les déchets, il faut avouer que le gros de la troupe a été surtout -c'est une excellente chose- fourni par les élèves des différents groupes scolaires et même quelquefois d'autres unités un peu plus âgées. J'en suis très heureux, mais il faut bien reconnaître que l'on a eu une perte d'effectif de participants au niveau des adultes et on sent qu'il y a une désaffection sur la partie des CIQ, il y en a même qui ont été carrément absents.

C'est un peu regrettable. La citoyenneté doit être partagée et surtout être au service du bien-être de tous. Si l'on fait cette opération, c'est justement, je pense, pour prouver la solidarité dans l'amélioration de la vie de tous les jours. Moi-même, je me suis rendu compte, en allant au bureau, en traversant le quartier, les ronds-points retrouvaient quelques bouteilles que l'on avait perdues de vue depuis quelque temps, et cela fait maintenant plusieurs mois que l'on voit rejaillir des bouteilles, des déchets sur les ronds-points et les grandes routes. Je suppose que dans les lotissements ce doit être un peu pareil.

Je le dis avec regret, parce qu'au même moment je vous dis deux choses : bien sûr, la Ville est habituée à recevoir des reproches, des regrets émis courtoisement sur le fait que l'on ne puisse pas immédiatement intervenir. Je réponds que ce sera de plus en plus difficile. Quand on perd 22 M€ sur son budget de fonctionnement, que l'on ne remplace pas les gens qui partent à la retraite, on se retrouve en sous-effectif à un moment donné, et comme le territoire est très grand, comme les générations antérieures ont choisi d'intégrer tout cela dans le domaine public, nous devons intervenir. Je pense que vous devez comprendre que, si on ne le fait pas immédiatement, si on le fait un peu plus tard sous forme de commando, c'est parce que la ville est très grande et que les moyens sont un peu plus réduits. Si chacun l'accepte, je serai heureux et ravi même de constater cette indulgence. Je ne dis pas cela à votre intention, mais aux moyens que l'on ne peut pas faire sortir par magie à partir du moment où ils nous ont été retirés.

楓 Projets structurants :

- * Fibre optique – Situation
- * Istres commerces
- * Maison du Jeu dénommée P.I.L.E. au Parc Marcel Guelfucci
- * Pôle Femme Mère Enfant
- * Aménagement du parc de l'Olivier
- * Réhabilitation du Château des Baumes
- * Création de l'Ecole de Design au CEC

Je voudrais continuer sur des nouvelles qui vous intéressent plus directement, cette fois-ci. Vous savez que nous avons, avec le concours d'opérateurs et sous leur responsabilité, puisque c'est quand même eux qui payent, poussé pour que la fibre optique puisse être installée partout, pour être maintenant heureux qu'elle soit sur le seuil de vos portes. Sur la ville d'Istres, il n'y a pas moins de 22.815 logements qui sont à raccorder. 3.200 ont déjà été faits, notamment une grosse partie sur Entressen, puisque 65 % du parc de logements sont déjà

couverts. Il reste donc 450 logements, dont on peut estimer que cela se fasse dans des temps rapides. Sur le plan général, nous avons 8 mois d'avance sur la totalité de la ville pour l'implantation de la fibre optique qui va dynamiser les réseaux. Vous aurez beaucoup plus de facilité pour accéder à Internet. Pour ceux qui sont des amateurs et aussi pour ceux qui en ont besoin pour travailler, ce sera une plus value non négligeable.

Mme Ayot vous parlera tout à l'heure de l'application que l'on propose aux commerçants, artisans et PME, justement pour dynamiser les flux, pour que nos commerces, qui sont eux aussi concurrencés par Internet, puissent avoir un réseau d'accès propre et donc des facilités pour avoir un volume de ventes supérieur.

Il y a d'autres équipements dont je pourrai vous parler plus tard, comme le Pôle Femme Mère Enfant .

La deuxième tranche du Parc de l'Olivier sera inaugurée samedi. Je vous suggère de venir, il y aura de belles surprises.

Je laisse de côté l'Ecole de Design. Si vous voulez, on vous donnera des renseignements. Nous ne pouvons pas avoir des éléments d'universités, puisque, très honnêtement, les grandes universités, Aix, Marseille, sur toutes les disciplines, gardent jalousement ces cycles de cours, bien que nous ayons eu la possibilité d'y accéder, puisque c'était à un moment donné l'unité que j'avais demandée pour la Ville d'Istres, notamment à travers Clésud, puisque Clésud est une plaque tournante de la logistique sur notre territoire, on pouvait avec cet effectif, avec cette expérience, avec des cadres tout trouvés, y rattacher un enseignement supérieur. J'avais eu l'accord du Président de la Région, puisque cela dépend de lui, l'accord du rectorat, puisque cela dépend également de lui. Puis les choses ne se sont pas faites, simplement parce que les professeurs de l'époque ont imaginé que c'était plus agréable d'aller sur le Cours Mirabeau que sur les allées Jean Jaurès. Cela tient à pas grand chose, mais c'est comme cela que ça s'est terminé.

Maintenant, on n'en parle plus, parce que j'ai re-essayé de, j'ai même ouvert à d'autres perspectives, notamment avec le fait que bientôt le collège du CEC partant sous d'autres cieux, notamment au Grand Bayanne où il va y avoir des locaux à disposition, même s'il y a une petite rénovation à faire. On m'a même répondu sèchement : « C'est terminé. Les histoires sont trop lourdes. Donc, ne rêvez pas, basta ». Je vous dis cela simplement.

A la faveur d'une rencontre par semi hasard, puisque c'était à un forum de formation, j'ai revu un ami que je connaissais bien, il m'a présenté son école et nous sommes tombés d'accord pour faire cette école à Istres. Ce n'est pas négligeable, puisqu'elle existe à Marseille, Montpellier, Grenoble. Donc, nous aurons la 5^e école de design, on pourra avoir des architectes d'industrie, de logement, de décoration, qui pourront participer à la culture et à la construction du bien-être, à travers des éléments de présentation.

Je voudrais également vous parler de ce que nous avons pu faire avec nos services, notamment une réunion que nous avons eue ici même à Entressen, avec les gens des Aubargues et de deux autres lotissements, pour le nouveau système d'ordures ménagères, avec une notion plus collective, puisque, pour des raisons de sécurité et de réglementation, le ramassage individualisé est abandonné ici et dans d'autres quartiers de la ville, il n'y a pas que vous, il y en avait 3 ou 4. Ceci a été pris en compte, et les doléances pour faire cadrer au mieux le ramassage collectif, par rapport à la présentation que l'on pouvait faire, cela a été mis dans les mains de M. Casado, comme il a pu le faire précédemment.

S'il y a un conteneur supplémentaire à mettre ou un conteneur à déplacer, nous le ferons bien volontiers. Ce sera peut-être un peu délicat, parce qu'on est allé jusqu'au bout et on a pris pour parti de ne jamais mettre un conteneur à proximité d'une maison, pour que le propriétaire ou le locataire ne soit pas ennuyé par la proximité, par les odeurs ou par le bruit.

Je voudrais vous dire quelques mots sur une opération qui va remplir d'aise M. Lourdault, puisque après simulation, aller-retour, aller et retour interne aussi dans l'association, il y a eu une date arrêté pour à la fois la construction et pour l'inauguration. Nous sommes effectivement au bout. Nous allons bientôt procéder à l'ouverture de cet équipement. Le boulo-drome ayant déjà eu un décapage et un revêtement de bon aloi, va être enrichi d'un bâti nouveau pour accueillir, pour protéger, avec un bureau, un office, un local entretien, un WC, un bloc sanitaire supplémentaire, une pergola. Vous voyez que nous n'avons pas mégoté sur cet équipement qui viendra encore une fois être au diapason de tout ce qui existe à Entressen.

Je voudrais vous dire simplement aussi que nous avons, avec Mme Dorlencourt ici présente, qui est responsable du service funéraire, mis en place une permanence le premier mardi de chaque mois de 9h à midi, pour que toute personne à Entressen qui veut s'intéresser à la prévoyance obsèques puisse avoir un contact et un renseignement bien arrêté et bien établi. C'est la qualité du service qui nous pousse toujours à faire ces propositions et surtout mettre en place ces actions.

Modalités d'attribution des logements locatifs sociaux.

Mme TRAMONTIN.- Lorsque l'on a bâti l'ordre du jour avec des représentants des CIQ et du collège des associations, on a souhaité mettre ce point à l'ordre du jour, suite à la livraison du Domaine de Vert Pré qui est en cours et qui sera complètement livré d'ici la semaine prochaine. C'était juste pour faire un petit point sur les modalités d'accès au logement social et surtout d'attribution quand les programmes sont achevés, pour éviter d'entendre un certain nombre de choses non vérifiées, quand un programme est livré.

Je vais prendre le cas de Vert Pré, ce sera une étude de cas concret. Sur Vert Pré, il y avait 52 logements, si je ne me trompe pas. Même si le programme est construit sur son territoire, la Ville ne jouit pas de l'attribution des 52 logements. Il y a ce que l'on appelle des contingents réservataires d'un certain nombre d'organismes, parce qu'ils participent comme la Ville, comme M. le Maire qui fait des garanties d'emprunts, et ces programmes lui permettent de récupérer un certain nombre de logements à l'attribution. Je ne vais pas vous lister tous les contingents réservataires, parce qu'ils sont différents en fonction des programmes. Il faut savoir que cela va du 1 % patronal en passant par le bailleur, la Ville qui garantit les emprunts, et un contingent réservataire non négligeable pour l'Etat, via la sous-Préfecture, qui dispose de 30 % des logements à l'attribution.

Une fois que vous avez tous ces contingents réservataires, chacun se partage en fonction de son contingent l'attribution des logements, vous avez une deuxième clé d'entrée pour accéder au logement social qui est le plafond de ressources. Cela veut dire que, pour accéder au logement social, vous devez avoir un revenu fiscal de référence qui ne dépasse pas un certain seuil. Il y a 3 seuils emblématiques : le PLAI, l'accès pour les revenus les plus modiques dont ces logements-là sont estampillés. Vous avez l'accès pour les revenus fiscaux de référence un peu plus élevés, que l'on appelle le PLUS, et vous avez la tranche la plus haute, le PLS.

Tout cela pour vous expliquer qu'il y a une commission d'attribution, après, qui se réunit avec l'ensemble des contingents réservataires et qui statue sur les dossiers présentés. La loi oblige, pour éviter le favoritisme -c'est un dispositif légal qui a été revu par le Ministère du Logement- que sur chaque logement il y ait 3 dossiers présentés. La commission est chargée d'étudier les dossiers de demandes de logements et d'attribuer les logements en fonction.

Il faut que vous reteniez qu'il y a plusieurs contingents réservataires et qu'il y a des clés d'entrée au niveau des revenus fiscaux de référence et de la constitution de la famille. J'avais oublié de vous dire que, dans les revenus fiscaux de référence, il y a le nombre de parts, donc le nombre de personnes constituant le foyer, qui vous permet d'accéder à un T2, T3, T4, et effectivement la commission va statuer sur un logement qui correspond à la constitution de la famille. C'est très important. Un jeune couple qui démarre dans la vie ne peut pas bénéficier d'un T4 parce qu'il a prévu d'avoir des enfants. La commission se base sur du factuel, donc elle regarde la composition à l'instant T de la famille.

C'est important de rappeler ce genre de chose, et de rappeler aussi que la Mairie, via M. le Maire, est impliquée, garantit les emprunts pour les constructions de programmes, ce qui lui permet de récupérer un certain nombre de logements à l'attribution. On a la chance que ce programme-là, je l'ai répété très souvent aux personnes que j'ai reçues, qui étaient en demande de logement, soit construit par le bailleur Ouest Provence Habitat. Cela nous a permis de travailler sur ce contingent-là, le Président de Ouest Provence Habitat étant M. le Maire.

M. le Maire.- Pour être complet sur ce dossier, il faut ajouter que nous aurons l'occasion de refaire dans les mois qui arrivent le même travail, puisque enfin, avec un grand ouf de soulagement et beaucoup de regrets pour le temps qui s'est écoulé, je rappelle que l'on a ouvert le dossier en 2008, nous sommes en 2018, 10 ans se sont écoulés pour le Clos de l'Ane Blanc. Les travaux viennent de commencer. Il y a eu des péripéties, des recours toujours bien intentionnés. Il y a eu malheureusement un décès de quelqu'un d'important à la tête du bailleur social qui menait cette opération. Le successeur, on peut le comprendre, a voulu tout reprendre, donc cela a pris un temps fou. On aura, dans 14 ou 15 mois, la satisfaction d'avoir un bel ensemble au milieu du village, ce qui va nous permettre de régler quelques problèmes de stationnement, puisque, d'après l'accord que l'on avait passé avec le promoteur social, Famille Provence, pour être précis, celui-ci se charge d'augmenter les places de stationnement à sa convenance, financièrement parlant.

楓 Information sur la mise en service de canons anti-grêle.

M. le Maire.- Je vais finir, en ce qui me concerne, la part importante d'informations en ouvrant un sujet sans doute d'actualité qui s'avère un peu plus pesant : je veux parler des canons anti-grêle. J'ai eu l'occasion de recevoir plusieurs courriers, des courriers fort courtois et des courriers fort désagréables. J'ai répondu courtoisement aux gens qui s'adressaient à moi et j'ai répondu de la même façon aux gens qui étaient désagréables. Je veux bien croire que tout le monde puisse souffrir de l'oreille lorsqu'il y a certains bruits, je ne le nie pas. Mais de là à recevoir des leçons parce qu'on pourrait laisser aller sans responsabilité, parce qu'on est des mauvais gestionnaires ou des mauvais je ne sais quoi, eu égard au danger biologique, chimique ou médical que cela entraîne, je le dis : quand je ne sais pas, je me tais, j'écoute et je vais chercher la vérité. Je ne pense pas que les gens qui peuvent dire cela soient animés de la même façon d'agir.

Ma position est très claire, un peu comme l'opération (?) que nous avons présentée la semaine dernière en disant très clairement les choses : nous n'avons aucune responsabilité là-dedans, cela ne nous concerne nullement. Mais ce n'est pas parce que cela ne nous concerne pas que cela ne nous intéresse pas. Cela nous intéresse parce que c'est la vie de nos administrés. Mais il faut passer chaque fois dans ce que l'on peut faire parce qu'on a le pouvoir de faire. Aujourd'hui, il n'y a aucune réglementation de caractère légal qui oblige dans un sens ou dans l'autre. Donc, il faut laisser aller les gens de la corporation qui sont effectivement les plus à même d'avoir un dispositif pour expliquer les raisons qui amènent ce choix et surtout ce qu'ils espèrent à travers ce choix.

Ma position est très simple : je n'ai pas de règlement que je puisse mettre sous les yeux de quiconque. Donc, je laisse cela de côté. J'essaie de nouer toujours des médiations pour essayer que ce qui est considéré effectivement comme une nuisance soit pris en compte avec le moins d'éléments techniques possibles pour que l'on puisse arriver à zéro décibel, mais je ne peux pas faire autre chose.

Je veux bien insister là-dessus parce que je voudrais aussi dire que je comprends que les gens puissent avoir une résonance dans leur tête qui les empêche de dormir, mais nous jouons là avec des cellules économiques qui vivent sur ce territoire et qui ont besoin de revenus. Il faut bien avoir conscience que, face au bruit que l'on peut regretter, il y a quand même la volonté de protéger la récolte qui est la source de revenus. Je ne suis pas un paysan, loin de là, puisqu'on me taxe de bâtisseur et d'urbain essentiellement, mais je ne veux surtout pas que cette corporation, d'autant plus qu'elle se situe à Istres et Entressen en particulier, puisse souffrir de cela. Je le dis en prenant mes responsabilités, même si cela peut être impopulaire, face à ceux qui disent que cela fait du bruit et même à ceux qui me disent : « Si vous habitez à Istres, vous ne le feriez pas ». J'ai répondu au monsieur qui me disait cela d'une manière courtoise que j'habitais au Boucasson mais que je n'étais pas le seul, et cela va bien plus loin que le Boucasson. Vous n'habitez pas très loin et vous avez entendu jour et nuit le bruit des moteurs du Rafale. Je n'ai jamais entendu une plainte. Il est vrai que les mœurs changent, aujourd'hui on est plus attaché à son cadre de vie. Mais il faut que l'on soit conscient que, s'ils le font, c'est que c'est utile et ils le font surtout pour vivre. Je voulais le dire parce que, sans être protecteur des paysans, j'estime que cela doit être pris en compte dans le raisonnement. Les boules Quiès existent, cela me paraît tellement facile.

Pour que ce débat puisse s'enrichir, s'échanger dans une espère d'esprit respectable, j'ai demandé qu'un homme du métier, c'est-à-dire un paysan qui sait ce qu'il fait et pourquoi il le fait, puisse expliquer, et j'ai demandé également à M. Vulpian, parce qu'on a l'impression qu'il n'y a qu'à Istres que cela sort de terre tout d'un coup. Je me suis renseigné : il y a 60 ans que cela existe. Cela ne s'appelle pas canon anti-grêle, ça s'appelle machine à combustion. D'après ce que j'ai pu comprendre, ce n'est pas demain que ça va s'arrêter, parce que la protection des récoltes est inscrite dans la volonté même des pouvoirs publics. Donc, il faut que nous trouvions un système qui fasse que tout le monde y trouve son bon compte.

M. REBIERE.- Je ne sais pas si vous l'avez remarqué, le climat change. Il y a quelques jours, des viticulteurs ont pris une dérouillée avec la grêle. Pour parer au problème de la grêle, on est obligé d'émettre des sons pour rétablir le négatif et le positif des nuages. Un canon couvre à peu près 60 à 80 ha. Est-ce que vous avez des questions ?

M. le Maire.- Vous avez été un peu bref. Je vais donner la parole à M. Vulpian, qui est un homme du cru d'à côté, puisqu'il est de Saint-Martin, et surtout spécialiste des questions agricoles, puisqu'il siège à la Chambre d'Agriculture.

M. VULPIAN.- Je suis producteur de pêches à Saint-Martin-de-Crau. Je fais partie du groupe d'agriculteurs, un certain nombre de collègues sont là. Suite aux dégâts que la grêle a suscités en 2014 notamment, où il y a eu plus de 3.000 tonnes de fruits perdues, on a cherché des solutions. Il y avait avant des solutions au travers de fusées avec du nitrate d'argent. Ces choses-là ont disparu.

M. le Maire.- Excusez-moi, vous parlez comme si tout le monde savait pourquoi. Expliquez pourquoi on utilise quelque chose que l'on met en l'air en espérant que, parce que moi-même je ne sais pas trop à quoi ça sert.

M. VULPIAN.- L'objectif est de faire éclater les grêlons qui sont au-dessus de nous et on le fait au moyen de canons. Ces canons envoient des ondes de choc. Il n'y a absolument aucun produit chimique, c'est simplement une explosion qui produit une onde de choc. Ces ondes de choc montent dans l'atmosphère.

M. le Maire.- Excusez-moi de vous couper, mais c'est-à-dire que, pour lutter contre la grêle qui tombe, vous la faites tomber vous-même.

M. VULPIAN.- Non. Je vais au bout de l'explication. Simplement c'est une succession d'ondes de choc qui montent vers le nuage, elles tapent dans le nuage et elles redescendent. C'est le croisement de ces ondes de choc qui permet de désagréger la grêle. C'est efficace et il y a un certain nombre de collègues qui se sont trouvés dans une situation où ils sont arrivés à ce qu'il y ait de la neige qui tombe au lieu de la grêle, la grêle a été désagrégée. Si nous sommes présents aujourd'hui, c'est parce que nous sommes bien conscients des problèmes et des désagréments que cela suscite pour toutes les personnes qui vivent dans les alentours. L'année dernière, il y a eu 5 épisodes dans l'année. Cette année est une année exceptionnelle. Dans l'agriculture, c'est vraiment une année catastrophique à tous les points de vue. On a commencé par des gelées, puis les orages de grêle qui se succèdent, ou des pluies très fortes -il est encore tombé 30 millimètres hier- qui mettent en péril nos cultures. C'est une année exceptionnelle qui a suscité évidemment un nombre exceptionnel de coups de canons.

On est vraiment conscients de la gêne occasionnée et on est en train de chercher des solutions pour minimiser l'impact du bruit, notamment, en pilotant. On a deux radars qui repèrent les nuages pleins de grêle et ces radars mettent en marche automatiquement les canons. Aujourd'hui, sur la Crau, jusqu'à Fos et Saint-Martin, il y a 22 canons installés. Il peut y en avoir 4 ou 5 de plus l'année prochaine. Un canon couvre 80 ha. Le radar met en marche automatiquement le canon, mais en même temps chaque agriculteur a sur son téléphone la possibilité d'arrêter le canon quand il estime que le danger soit est terminé, soit qu'il l'évite. Comme on a besoin d'un recul de 20 minutes avant que la succession des ondes de choc se fasse, il y a nécessairement une incertitude, parce qu'on ne maîtrise pas complètement la direction ni la vitesse, mais on peut quand même arrêter le canon dès que l'orage est passé ou s'il passe plus loin. Ces radars tiennent dans un rayon de 30 km et quand l'orage de grêle rentre à l'intérieur de ces 30 km, le plus souvent les canons se mettent en route, parce que 30 km jusque là, cela peut mettre 20 minutes. C'est ce temps qui permet aux canons d'être efficaces.

Cette année a été une année abominable pour nous, et pour vous aussi, je le comprends. On est en train de mieux arriver à pouvoir maîtriser les canons nous-mêmes, c'est-à-dire à pouvoir les arrêter à bon escient, de façon qu'ils ne tournent pas trop longtemps. Hier, on avait encore un problème de sensibilité entre le radar de Saint-Martin et celui d'Entressen. Celui de Saint-Martin étant plus sensible, il a fait partir le canon, alors que celui d'Entressen ne l'a pas fait partir. Il y a des problèmes très techniques sur lesquels on essaie d'avancer.

Dernière chose, qui ne sera malheureusement pas pour cette année, parce qu'on n'aura pas le temps d'arriver à la réalisation : on a des silencieux qui vont permettre a priori de descendre de 40 à 50 décibels au pied du canon. Cela va beaucoup améliorer les choses. La distance atténuée le bruit. Je n'habite pas très loin, donc je le vis comme vous. Je pense que le problème du bruit n'est pas le mal à l'oreille mais je comprends que c'est un peu angoissant la nuit, cela empêche de se rendormir. Si nous sommes venus ici aujourd'hui, c'est pour vous dire que nous sommes conscients de la gêne. On fait tout ce que l'on peut pour essayer de la minimiser dans les temps à venir, mais cette année est vraiment exceptionnelle. J'ai une partie de mon exploitation derrière Saint-Martin-de-Crau. Là-bas, il n'y a pas de canon. J'ai pris la grêle, j'ai 15 % de la récolte qui est fichue. C'est très compliqué. A cette époque de l'année, la grêle vient alors que tout le travail a été fait. Pour nous, si une exploitation est détruite complètement par un orage de grêle violent, elle peut disparaître du jour au lendemain parce qu'on n'arrivera pas à payer les salariés. On a déjà dépensé plus de la moitié de l'année pour arriver à faire la récolte et on perd la récolte. C'est difficile à encaisser aujourd'hui.

Il y a 10 ans, cela n'existait pas, il n'y avait pas de grêle. De temps en temps, un petit orage. Depuis 2014, la succession des orages est impressionnante. Cette année, c'est le bouquet. On est vraiment surpris, c'est du jamais vu. On essaie de faire le maximum, on essaie de sauver nos récoltes. Ce n'est pas facile.

Intervention.- Jusqu'à quand cette action se développera-t-elle ?

M. VULPIAN.- L'année dernière, c'était 5 fois dans l'année. Cette année, si la chaleur arrive, c'est fini. De toute façon, les récoltes s'arrêtent à peu près à mi-septembre. A partir du 20 septembre, c'est terminé. On commence à être sensible à partir d'avril, quand les petites pêches et les petits abricots commencent à grossir, et cela va jusqu'à la récolte.

M. le Maire.- Ce qui est inquiétant aussi -Mme Tramontin s'est bien occupée du sujet, quoi que l'on en dise- c'est que cela peut avoir une portée industrielle. A Miramas, avec les voitures qui attendent d'être transportée ailleurs, pour éviter qu'il y ait des dégâts aux carrosseries, on pourrait faire appel à ce genre de dispositif.

Intervention.- Il existe des filets pour protéger.

M. VULPIAN.- Les filets anti-grêle sont installés sur les plantations de poiriers et de pommiers, parce qu'on peut les mettre et les enlever facilement. Les pêcheurs et les abricotiers sont des arbres qui couvrent toute la surface et on ne peut plus rentrer à partir du moment où la végétation est là, parce que c'est un autre moyen de culture.

Intervention.- C'est une véritable agression.

M. VULPIAN.- Chaque canon fonctionne toutes les 5 secondes, mais s'il y en a plusieurs, évidemment, ils vont se croiser.

Intervention.- Je plains les gens comme moi qui ont fait 30 ans de 3 x 8.

M. VULPIAN.- On en est désolés et on fait tout ce que l'on peut pour essayer de minimiser les choses.

Intervention.- Je voudrais savoir pourquoi vous n'utilisez pas les ballons comme dans le Sud-Ouest où il y a eu 7.000 ha qui ont été touchés par la grêle, mais certaines exploitations de vignes n'ont eu aucun problème grâce à ces ballons qui coûtent moins cher et qui ne sont pas automatisés. On voulait savoir si, pour vous, c'était un confort ou s'il y avait quelque chose d'autre. J'étais à la réunion jeudi soir sur Saint-Martin-de-Crau. Avec M. (?), on a un peu discuté parce qu'on se connaît, je suis agriculteur moi-même. Il m'a dit effectivement que cela pouvait se faire, mais je me demande si l'on ne peut pas l'automatiser, parce qu'il faut qu'il y ait quelqu'un qui se lève à 2h du matin pour pouvoir mettre les ballons.

M. VULPIAN.- C'est vrai qu'il y a un système de ballons. C'est du sel. On a un de nos collègues qui en a, il les a pris par précaution. Il se trouve qu'il y avait un canon qui tonnait près de chez lui parce qu'il y avait un orage qui se préparait. Le canon s'est arrêté parce qu'il est tombé en panne. Il a fait confiance au canon en se disant : si le canon s'est arrêté, c'est que c'est bon. Il n'a pas lâché son ballon et il a pris la grêle. Le système de ballon peut être asservi au radar par rapport à la hauteur de l'explosion. Il faut savoir qu'on lance les ballons en préventif, c'est-à-dire qu'il faut les lancer avant que la pluie commence, parce qu'il faut qu'ils puissent monter à un nuage. Avec ce qu'il s'est passé cette année, c'est plus de 50 ballons par emplacement qui auraient été lâchés. 50 ballons coûtent 1.200 € par lancement, soit 60.000 € par emplacement. Ce serait infaisable, parce que malheureusement il y a cet aspect d'obligation d'être sur le terrain et d'avoir quelqu'un qui soit capable de lancer les ballons à n'importe quelle heure du jour et de la nuit et qui, en même temps, va prendre une décision qui va engager 1.200 € à chaque lancement. Au vu de ce qu'il s'est passé cette année, c'est infaisable.

Il faut voir qu'aujourd'hui c'est tellement exceptionnel que l'on n'a pas eu le temps de progresser et on est dans cette démarche de progrès. Je pense que, l'année prochaine, on aura peut-être déjà installé un certain nombre de silencieux et que les choses iront mieux. Il y a un certain nombre de collègues qui ont mis des balles de paille autour. Il faut que vous sachiez que, quand on fait ça, ce n'est pas de gaieté de cœur. Cela coûte très cher. Quand on a acheté de nouveaux radars, on s'y est mis à tous les agriculteurs, il y a 2.100 ha, qui ont cotisé pour ces deux radars qui ont coûté 150.000 €. Derrière, chaque canon coûte 30.000 €.

Intervention.- Est-ce que cela a été subventionné ?

M. VULPIAN.- Zéro. Je peux vous assurer que l'on n'a reçu aucun subside de l'Etat. On a pris cette décision il y a 2 ans. Cette année nous conforte dans notre décision. On n'aurait jamais pensé que ça en arriverait à ce que c'est aujourd'hui. C'est incroyable. On est dans un climat tropical, avec la grêle en plus. On vous demande, de manière provisoire, votre indulgence et que vous sachiez que nous voulons trouver des solutions pour améliorer les choses de manière importante.

Intervention.- Avez-vous entendu parler du système d'isolation à Mercuriol ? Demain, ça passe au tribunal d'Orange.

M. VULPIAN.- Je ne sais pas de quoi vous parlez.

Intervention.- Les gens se sont plaints, il y a eu un collectif.

M. VULPIAN.- On ne peut pas empêcher les gens de se tourner vers la justice.

Intervention.- Est-ce que vous pensez isoler ? Quand M. le Maire dit qu'il n'y a pas de législation, il y a quand même une législation sur le tapage diurne. Vous dépassez les 80 décibels. Vous ne vous rendez pas compte.

M. VULPIAN.- Si, on se rend compte.

Intervention.- Vous gagnez votre vie, moi aussi, à une plus petite échelle.

M. VULPIAN.- Je sais bien.

Intervention.- Je fais des chambres d'hôtes et mes clients n'ont pas l'habitude de cela.

M. VULPIAN.- Ce n'est pas pour gagner sa vie, c'est pour ne pas disparaître du jour au lendemain à cause d'un orage d'une minute. C'est la réalité. A Mercuriol, ils ont une marque de canon qui s'appelle SPAG. Ce sont ces fabricants de canons qui ont développé le silencieux en question. Ce silencieux a été mis au point cette année, il vient de sortir. Ils l'ont installé à Mercuriol, mais il y en a deux qui vont être installés à Saint-Martin, parce que, sur l'ensemble des canons de la Crau, il n'y en a que deux qui sont SPAG. Sur ces deux canons, il va y avoir un silencieux de posé. Tous mes collègues vont venir avec moi pour voir si ça marche bien. Si ça marche bien, on

va se rapprocher de la société SPAG pour lui demander de faire des silencieux pour nos canons qui sont sensiblement pareils. Il n'y a pas de raison qu'ils ne les fassent pas, sauf par mauvaise volonté parce qu'on ne leur a pas acheté les canons. En tout cas, on va négocier pour pouvoir arriver à faire cela. D'abord, je veux voir de mes yeux. Au pied du canon, ils garantissent 80 décibels.

Intervention.- On est déjà à plus que ça.

M. VULPIAN.- Si ce qu'ils disent est vrai...

Intervention.- Avez-vous les moyens de vérifier ?

M. VULPIAN.- On va se donner les moyens d'avoir un appareil de mesures. S'il le faut, on prendra un huissier. L'objectif est d'être sûr que ça marche, parce que, si on met des silencieux, il vaut mieux que ça marche. Si ça marche, on va les commander. Mais ils ne vont pas être mis en place cette année, il faut le temps que cela se fasse. Déjà, le silencieux devait être mis en début de saison chez mon collègue, ils sont en retard.

Intervention.- Vous avez mis combien de temps pour installer les canons ?

M. VULPIAN.- Les canons existaient depuis longtemps. L'Etat grec en a acheté 800 pour protéger les plantations. En Italie, il y en a énormément, il y en a partout. Il y en a à Saint-Pierre-de-Mézoargues, à Boulbon, au-dessus de Beaucaire, à beaucoup d'endroits. Les configurations ne sont pas toujours les mêmes, mais ce silencieux va être mis en place dans le mois qui vient, on va le tester, et si effectivement il marche, je pense que la totalité des canons seront équipés l'année prochaine, si le fabricant veut bien les faire pour nous.

Intervention.- Il y a certainement d'autres fabricants.

M. VULPIAN.- Non. Aujourd'hui, il n'y en a pas.

M. le Maire.- Je crois que nous pouvons terminer sur ce sujet. Entressen est une terre d'agriculteurs, il y a une histoire, une identité, il faut en tenir compte, il faut les protéger. C'est la survie de cette branche agricole qui est en cause. On revient souvent, par des documentaires ou des prises de positions politiques, sur le changement climatique dont les effets ne se passent pas seulement loin de chez nous, ils se passent aussi sur nos territoires. J'espère que vous avez été convaincus de la bonne foi et surtout de l'envie, après avoir bien saisi la gêne que cela causait, de prendre en compte cette partie-là pour la faire cesser, à travers une amélioration du dispositif. Ce dispositif n'a pas été créé pour nous, il n'a pas été créé ici. 800 canons existent en Grèce, en Italie, donc il faut bien que nous nous adaptions avec cette réalité prégnante, mais assez obligatoire. Espérons que les mesures qui vont être prises seront de nature à faire baisser la tonalité des décibels pour que tout le monde soit tranquille. C'est pour cela que je tenais à ce débat pour que l'on continue tous ensemble, par l'indulgence, la compréhension, l'attente et la confiance, et j'espère que, l'année prochaine, on ne parlera même pas de ce sujet. Souvent, on estime que l'exception va devenir la généralité. Vous avez raison de réagir, je ne mets pas du tout cela en cause, mais c'est aussi une exception, ne l'oublions pas. Peut-être que cela restera une exception. Espérons-le et espérons aussi que le témoignage de la bonne foi et de l'intérêt à aller vers la diminution de ces nuisances feront que ces nuisances seront terminées. On finit sur ce sujet.

M. JOUVE.- Une question importante quand même : quand vous allez avoir quelqu'un qui va vous appeler pour tapage diurne, comment allez-vous réagir ? La personne va vous dire : « Je fais du bruit, peut-être, mais écoutez les canons qui sont tirés ».

M. le Maire.- Soyons sérieux ! Il y a une différence entre celui qui fait du bruit pour emmerder le voisin et celui qui fait du bruit pour gagner sa vie.

M. JOUVE.- Il y a quand même le côté légal de l'affaire.

M. le Maire.- J'utilise toujours la médiation, parce qu'il y a de la bonne foi. Si vous estimez que vous devez aller en collectif, faites-le, dépensez de l'argent et vous verrez le résultat. Ici, ils ont fait pareil, ils ont tous perdu. On a essayé de m'amener sur le même sujet. Vous pensez bien que je n'ai pas fait cette bêtise-là. Donc, faites-le et vous verrez le résultat. Faites confiance aux gens, attendez au moins le dispositif et vous verrez. Ne dites pas, comme certains : « Vous vous en fichez, parce qu'à Istres vous n'avez pas de bruit ». Nous, on a les Rafale jour et nuit. Il faut qu'à un moment donné on sorte de nos obsessions.

M. JOUVE.- Monsieur le Maire, vous parlez de votre responsabilité de maire. En tant qu'habitant, chacun a sa responsabilité d'accepter ou de refuser. N'oublions pas qu'ENEDIS a l'obligation de mettre des compteurs, mais chaque abonné n'a aucune obligation légale.

M. le Maire.- On ne va pas rouvrir le sujet. Merci encore, Messieurs Rebière et Vulpian, au nom de tout le monde, pour vos témoignages.

(Applaudissements.)

M. le Maire.- Effectivement, Monsieur Jouve, vous avez tout à fait le droit de ne pas accepter le compteur, mais à partir de ce moment-là vous paierez tous les éléments supplémentaires qui seront rattachés au compteur conventionnel. Vous avez tout à fait la liberté, mais vous paierez les choses, ce n'est pas gratuit. On ne va pas ouvrir ce sujet. Puisqu'il y a des collectifs qui sont, paraît-il, toujours meilleurs que les autres, qu'ils fassent leur travail et on verra physiquement et juridiquement ce que cela fait au final. Pour l'instant, ils ont tous perdu.

Intervention.- En 1994, on a connu une année exceptionnelle, il y a eu des pluies décennales toutes les semaines. J'étais sur le tracé de l'autoroute. On a réussi à ce moment-là, dans cette année exceptionnelle, à prendre une décision de faire rentrer l'autoroute sur (?) et à assainir la partie de **M. Monteux**, tout ce qui est la Samatane, pour pouvoir continuer à produire. C'est vrai qu'il y a des années exceptionnelles, mais quelquefois ces années exceptionnelles permettent de prendre des décisions qui, après, restent sur le long terme.

M. le Maire.- J'ai cru comprendre qu'il y avait un bon timing entre vous et que la compréhension était effective. Je ne souhaite pas que l'on ait la même ampleur du problème l'an prochain, mais si malheureusement cela se retrouve, on verra, par rapport aux propos que tout le monde a bien entendus, ce que l'on pourra opposer comme reproches, regrets, ou au contraire applaudissements. J'aimerais que M. (?) qui est proche de la nature, nous aide un peu. Mme Tramontin pourrait en parler mieux que moi. On est tous bien contents des agriculteurs, pas seulement parce qu'ils nous vendent des melons, des pêches et des abricots, mais aussi parce que l'entretien de la terre permet que l'on puisse tous vivre. On l'oublie. On oublie que la nappe phréatique dépend d'eux en premier lieu. On m'envoie à la figure, parce qu'on veut faire quelques mètres carrés sur un terrain : « Vous bafouez la nappe de Crau ». Il y a des captations, des protections, et il y a surtout la grande nature qui est gérée d'une certaine manière par les agriculteurs. Il faut tenir compte de cela. Les mêmes qui reprochent aujourd'hui cela disent : « La nappe de Crau diminue, comment fait-on ? » Rassurez-vous, on a fait un grand réservoir qui nous met à l'abri. C'est un tout. Il ne faut pas prendre les choses toujours de manière individuelle, les individualiser sans prendre en compte l'environnement, parce qu'elles sont placées dans un ensemble où tout est lié.

Je dois maintenant vous quitter.

(M. le Maire quitte la séance.)

II – BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIÉTUDE, PROPRETÉ ET VISITES DE QUARTIER

M. CASADO.- Du 1^{er} janvier au 31 mai 2018, le Maire a adressé 114 courriers à destination des habitants du hameau, dont ceux qui avaient écrit pour les canons anti-grêle.

Concernant la propreté, 264 passages ont été effectués sur la même période, et l'agent qui était chargé de contrôler les dépôts sauvages n'en a constaté aucun.

Lors de la campagne 2017, nous avons enlevé quelques tags sur le hameau. La prochaine campagne est prévue à la fin du mois de juin. Il y en a 3 répertoriés qui seront enlevés : un au centre social Pierre Miallet, un à l'allée des Ginestets et un autre à la supérette.

Allô travaux : 88 appels pour le hameau, principalement émis par les habitants du Gros Chêne pour 34 % et des Aubargues pour 24 %. Ils portent principalement sur des problèmes d'éclairage public et d'espaces verts.

Pour le bilan Allô Quiétude, 13 appels seulement pour le hameau d'Entressen, qui concernent essentiellement des problèmes de nuisances sonores pour 61 % et des problèmes de voisinage pour 15 %.

Concernant les travaux un peu plus importants, en 2017 nous avons effectué une quinzaine d'opérations pour 421.187 €. Pour 2018, il y a 200.000 € de travaux qui sont déjà programmés, avec notamment la draille du cimetière, où l'on doit reprendre le revêtement et les trottoirs du cimetière pour 95.000 €. Le chemin du Mas Pointu avec l'installation de deux plateaux traversants, là où il y a eu un drame il y a quelques années, et un éclairage solaire pour éclairer ces plateaux traversants. Il y en a pour 66.000 €. Allée du Coussoul, on va reprendre les déformations racinaires avant de trouver une solution un peu plus pérenne. Il y en a pour 4.000 €. Avenue de la Crau, réfection des trottoirs, pour 15.000 €. Je crois que la placette des Lauriers est terminée, pour 14.091 €.

Pour 2019, il y a 1.200.000 € de travaux qui sont différés et pour lesquels il faudra arbitrer, dont notamment le chemin du Mas de Chauvet qui, à lui seul, représente 280.000 €.

楓 Point d'étape sur l'éradication des écureuils de Pallas depuis le démarrage de la campagne de prélèvement.

Mme TRAMONTIN. - Vous savez que cette espèce nuisible a jeté son dévolu dans le 06 et sur une partie du hameau d'Entressen. L'objectif est d'éradiquer l'écureuil de Pallas, puisqu'il est nuisible pour les récoltes, quand le fruit commence à arriver sur l'arbre. Dans le 06, quand il n'y a pas de caractère agricole, il s'attaque aux fils électriques et à tout ce qu'il peut trouver à ronger. Cela s'abat un peu comme les criquets aux Etats-Unis, ça jette son dévolu sur des champs ou sur des villes. Lorsque la présence de cet écureuil a été recensée sur Entressen, l'objectif a été de mener une campagne d'éradication par piégeage et aussi par tirs, puisqu'il y a des personnes qui ont été habilitées par la Préfecture pour les tirer. Cela fait un peu plus d'un an qu'on a lancé cette campagne. On va vous faire un point sur l'avancée de cette éradication.

M. LIARDET. - Depuis quelques années, on a observé l'écureuil de Pallas sur Entressen. C'est le deuxième site en France où il a été découvert. A l'origine, c'est sur Antibes. Il a causé des dégâts avec un aspect un peu différent, c'était sur un habitat résidentiel, ce qui posait davantage de problèmes en termes de régulation. Sur Antibes, cet animal a proliféré avec plusieurs milliers d'individus, avec aussi bien des dégâts sur tout ce qui est structures électriques de communication. Sur Entressen, la situation est un peu différente. Le foyer semble être à l'origine le Mas de la Tour, où effectivement, de manière récurrente, on piège et on tire pas mal d'animaux. C'est apparemment un point de repli de l'espèce en automne ou en hiver, notamment parce qu'il y a une chênaie là-bas et le sol est jonché de glands. A défaut d'autre chose, en automne ou en hiver l'animal va manger des glands.

Où en sommes-nous ? On travaille en étroite collaboration avec deux structures, principalement le muséum et l'ONCFS. Le muséum est le maître d'œuvre d'opérations faites au niveau national, sous la tutelle du Ministère de l'Environnement. L'ONCFS intervient pour contrôler ce qui se fait. Les intervenants qui sont listés et qui interviennent sur Entressen sont des personnes qui sont référencées auprès du Muséum, qui ont une autorisation spécifique par rapport à l'écureuil de Pallas et qui peuvent le tirer. On intervient de deux façons : le piégeage et le tir. Le tir, cela va de soi, sur les zones dégagées : Mas de la Tour, Domaine de Suffren et d'autres sites. Le piégeage intervient de manière ponctuelle, chez des particuliers quand ils en font la demande. On met à disposition le piège, le particulier ouvre le piège à des moments où il est présent, et c'est le service qui intervient spécifiquement pour la mise à mort de l'animal.

Le problème est que l'on a d'un côté l'écureuil de Pallas qui est une espèce invasive, et de l'autre côté on a l'écureuil roux qui est une espèce protégée. Il n'est pas question qu'il y ait la moindre erreur de casting au moment de la mise à mort d'un animal. Il n'est pas question qu'on laisse les gens faire le ménage tout seuls. Chaque fois qu'il y a eu des piégeages, c'est moi qui suis passé, l'animal était vivant, je suis intervenu dans un laps de temps court, un quart d'heure ou 20 minutes, parfois une demi-heure. L'animal doit être euthanasié, mais pour autant il est hors question de le laisser souffrir dans des conditions qui ne sont pas adaptées. Il n'y a jamais eu d'animaux qui sont restés captifs pendant 24 heures, ou plus d'une heure et demie maxi dans la cage.

Le comportement de l'écureuil de Pallas est à peu près identique à celui de l'écureuil roux. La différence est que la dynamique de reproduction de l'écureuil de Pallas est plus proche de celle du rat que de celle de l'écureuil roux. L'écureuil roux va réguler sa population en fonction des ressources alimentaires. En général, l'écureuil roux c'est un écureuil pour 2 ha. Si les ressources alimentaires sont suffisantes et abondantes, le cycle de reproduction sera d'une portée, peut-être deux, dans l'année, avec 1 ou 2 petits. Avec l'écureuil de Pallas, on a 2 ou 3 portées par an, avec chaque fois 3 ou 4 petits, et il n'y a pas de problème de densité. Sur le Mas de la Tour, sur une période de 3 mois, il y a un an et demi, on a piégé 50 individus. C'est quelque chose que vous ne pourriez pas voir sur l'écureuil roux n'importe où en France. Il y a vraiment un cycle de reproduction différent et c'est cela qui pose problème.

Intervention. - On ne peut pas trouver les endroits où ils nichent ?

M. LIARDET. - C'est assez complexe. Il va faire des plateformes dans des habitats protégés. Il ne va pas faire ça dans un arbre fruitier en zone agricole. Souvent, il le fait dans les cyprès. Quand on veut faire venir cet animal, on s'y prend à deux fois, parce que souvent il rentre ans le lierre. Le mieux est d'intervenir en hiver, avant la période de reproduction.

Le nombre est difficile à estimer. On s'est posé la question de savoir quel était l'effectif. La seule façon d'y arriver et d'estimer d'une manière vraiment précise serait de pratiquer un système de capture, marquage et re-capture. Vous capturez 10 animaux, vous les marquez et vous faites à nouveau du piégeage. Si dans les pièges vous trouvez 1 animal sur 10 qui est marqué, vous pouvez dire que la population est d'environ cent individu. Là où l'on a un problème, c'est que, comme c'est une espèce classée nuisible, on a interdiction de les relâcher. Légalement, on n'a pas le droit de capturer l'écureuil de Pallas et de le relâcher.

Intervention. - N'y a-t-il pas possibilité de les stériliser ?

M. LIARDET.- On y a pensé. Lorsqu'une espèce invasive arrive dans un nouveau milieu, il y a 3 possibilités : Le premier cas de figure, qui est le plus favorable, c'est le cas où l'espèce ne peut pas survivre dans ce milieu car les conditions écologiques ne lui conviennent pas du tout. Le ou les individus mourront dans un laps de temps court. Deuxième cas de figure : le milieu ne convient pas entièrement à l'espèce, elle va pouvoir se maintenir mais sans se reproduire. Et le troisième cas de figure, l'espèce s'est parfaitement adaptée à ce nouveau milieu, les conditions naturelles sont meilleures que dans le milieu d'origine (il manque les prédateurs) et l'espèce est alors en capacité de manière quasi exponentielle. Dans le cas d'Entressen et de l'Écureuil de Pallas, il y a trop d'individus, c'est trop complexe à faire et surtout trop coûteux. Réussir à attraper les écureuils, déjà ce n'est pas simple, et en plus à les stériliser, cela coûterait les yeux de la tête. La seule solution qui est préconisée actuellement par le Ministère de l'Environnement et par l'ONCFS, c'est l'euthanasie. Aux Pays-Bas, il y a un parc bien spécifique où il y a une petite population d'écureuils et où on a fait une campagne de stérilisation. Pourquoi ? Parce que le milieu alentour n'était pas du tout favorable et il y avait très peu de chances que la population puisse se disséminer. Là, les conditions sont différentes. Un agriculteur nous a raconté qu'il avait stocké l'équivalent de 2 tonnes de courges dans un cabanon. Quelque temps après, quand il est rentré dans le cabanon, les courges étaient toutes percées.

Intervention.- Actuellement, il y a urgence, mais est-ce qu'on ne pourrait pas faire un travail de stérilisation sur le long terme ? Vu qu'il y a des portées qui sont énormes, est-ce qu'on ne pourrait pas travailler sur cet élément-là ?

M. LIARDET.- Dans 95 % des cas, les animaux qui ont été euthanasiés ont été tués par des tirs. Le piégeage est assez complexe et on n'a pas une énorme efficacité. On va réussir à stériliser une petite partie de la population, mais la stérilisation ne peut être efficace que si l'on arrive à stériliser une grosse partie de la population. Si on arrive à stériliser 5 % de la population, ce n'est pas efficace. Mais on y a pensé. Je suis naturaliste à la base et mon rôle est de participer à la protection des espèces et non à leur éradication. Mais là, en l'occurrence, l'écureuil de Pallas est une menace qu'il faut éradiquer car elle porte atteinte à toutes les espèces locales emblématiques.

Mme TRAMONTIN.- Merci, Monsieur Liardet. De toute façon, M. Liardet se tient à votre disposition, ainsi que l'ensemble des services, si vous avez besoin d'informations complémentaires.

* **Istres Commerces.**

Mme AYOT.- Tout à l'heure, nous avons parlé de la fibre qui arrivait sur Istres en force. On est dans le plan numérique et les commerces ne peuvent pas passer à côté. On doit faire face à une concurrence e-commerce. En collaboration avec l'association des commerçants et les services de la Ville d'Istres, nous avons lancé une application Istres Commerces. Aujourd'hui, je l'ai sur mon téléphone. Ce sera téléchargeable à partir du 12 juin. Bien sûr, les commerces d'Entressen sont présents. J'ouvre l'application, elle va m'afficher tous les commerces qui sont autour de moi. En avant, les commerces qui sont adhérents à l'association des commerçants sur Entressen. Vous pouvez les classer aussi par thèmes, par produits. Beaucoup d'évolutions vont se faire au niveau de cette application, notamment le *click and collect*. Je vois un produit sur le catalogue de l'association des commerçants qui m'intéresse, je le réserve, je le prends en boutique et je le règle en boutique. Après, la prise de rendez-vous, un coiffeur, un esthéticien, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous via l'application.

Nous avons travaillé avec une start up, une personne de Venelles, avec qui on a monté cette application qui est vraiment une application sur mesure pour nos commerces. Cela été vraiment des réunions au cours desquelles on disait : « Cela nous convient, cela ne nous convient pas ». Récemment, on a rencontré les commerçants qui sont venus découvrir l'application. Ils ont été agréablement surpris et on a continué à travailler avec eux. En leur présentant l'application, on s'est rendu compte des choses à améliorer, au contraire des choses que l'on avait vues qui sont à mettre encore plus en avant, etc.

J'en profite pour faire aussi la promotion de l'association des commerçants. Aujourd'hui, 12 commerces d'Entressen sont adhérents à l'association des commerçants. Je suis très contente de ce dynamisme. Cela prouve une belle relation entre Istres et Entressen. Notamment, vous allez pouvoir bénéficier de bons d'achat. Je ne sais pas si vous les connaissez. Peut-être ceux qui travaillent à la Régie les connaissent. Ces bons d'achat ont une valeur de 10 €. L'association des commerçants sera présente le premier lundi du mois à Vival de 10h à midi pour vous proposer ces bons, c'est-à-dire qu'aujourd'hui ces bons valent 10 € mais vous ne les achèterez que 8 €. L'association des commerçants vous offre 2 €. Par contre, vous dépenserez cette somme dans les commerces adhérent à l'association. 10 bons maximum par personne, mais cela vous fait une économie de 20 %. C'est de l'argent qui est reversé aux commerçants.

L'année dernière, 150.000 € ont été réinjectés dans l'économie locale, c'est-à-dire dans le commerce local, tous les commerçants adhérent à l'association, soit environ 160 commerces. Tous ceux qui acceptent les bons d'achat seront présents dans l'appli.

(Applaudissements.)

IV – FESTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA VILLE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

M. ALLIONE.- Le mois de juin annonce une saison qui commence. Le comité des Fêtes se situe, comme tous les ans, au Centre social Pierre Miallet. Ce vendredi 8 juin, ce sera l'inauguration de la fête du foin à partir de 18h30, suivie par un petit apéritif offert par le Comité des Fêtes et par Groupama Méditerranée. Le dimanche 10 juin, ce sera la Fête du Foin sur le centre du village, avec plein de nouveautés cette année. De 9h à 18h, c'est une foire artisanale et gastronomique. Vous avez le marché bio avec les producteurs d'Entressen et des environs, la mini-ferme avec des éleveurs entressennois et des environs. Pour l'animation, il y aura des Olympiades, c'est-à-dire des jeux d'équipes pour petits et grands, avec des récompenses à la clé. Nous aurons aussi l'Association Provençale qui présentera les vieux métiers, il y aura une dizaine de vieux métiers représentés sur la place. La participation de SYMCRAU et de Natura 2000. Les promenades à dos de poney.

Nous aurons le défilé par la Farandole et Danses provençales d'Arles, l'Etoile de l'Avenir. Une tombola, des jeux anciens pour grands et petits, un jeu de pistes sur le thème du foin de Crau et de l'environnement, avec des récompenses aussi à la clé. Des jeux pour enfants proposés par la Ludothèque. Le taureau mécanique pour les plus grands. La journée se terminera par un bal sur la place, animé par les Ateliers de la Malle aux Arts.

Je tiens à préciser que toutes les animations sont gratuites : balades à poney, taureau mécanique, etc., toute est offert par le Comité des Fêtes.

Je termine par les fêtes votives qui sont toutes proches. Cette année, j'ai le plaisir de vous dire que nous allons réitérer l'élection de Miss Entressen, puisque nous avons 8 candidates, peut-être 9, on verra, puisque les inscriptions sont toujours ouvertes à l'heure actuelle. Elles sont âgées de 16 à 23 ans. On a un panel assez important. C'est à partir de 20h30 le vendredi 29 juin. A 22h30, la soirée Mousse pour les plus jeunes et pour les plus vieux aussi, en espérant que l'on n'aura pas de la grêle, sinon les canons couvriront la musique ! Cette année, on vous réserve non pas une soirée cabaret, mais deux, avec un grand orchestre. Vous aurez Méphisto le samedi soir, les Mélomanes le lundi soir. Ce sont des orchestres que vous connaissez parce qu'ils sont déjà venus sur le village.

Le dimanche 1^{er} juillet, on aura à 10h30 le moment convivial proposé par la municipalité à l'issue de l'abrivado. A 21h, je vous propose un karaoké géant sur la place du village, avec une soirée DJ, cela permettra de se faire un peu la voix.

Le lundi 2 juillet, la soirée spectacle avec les Mélomanes et le feu d'artifice prévu pour 22h30.

Je tiens à remercier une nouvelle fois tous les services de la Ville d'Istres, je pense aux services techniques, au service communication, le service droits de place, la Police Municipale, bien sûr, et M. le Maire et tout le Conseil Municipal. Je vous invite et j'espère vous voir vendredi soir pour l'inauguration, cela me fera plaisir, et pour toutes les manifestations qui s'annoncent.

Je vous souhaite une bonne soirée.

(Applaudissements.)

Mme TRAMONTIN.- Je vous engage vraiment à participer à la Fête du Foin, qui est devenue une fête emblématique sur la Ville d'Entressen, mais particulièrement à l'inauguration vendredi soir, parce qu'on va rendre un bel hommage à M. Bouterin. Je pense que tout le monde ici connaissait M. Bouterin parce qu'il a beaucoup œuvré pour ce village, dans les campagnes pendant une décennie et, sur ces vieux jours, installé dans le village et toujours sur son vélo jusqu'au bout. J'ai trouvé que c'était une belle occasion, pendant la Fête du Foin, de lui rendre ce joli hommage.

Mme SLOTALA.- J'allais parler justement de cet hommage. A ce moment-là, il y aura aussi une petite présentation d'un peu toutes les actions qui sont menées au niveau du Centre, la dynamique environnementale avec les jardins partagés, toutes les nouvelles actions.

Comme l'a dit Laurent, depuis plusieurs années maintenant, on continue l'ouverture de la Fête du Foin par une musique, pour que ce soit une soirée complète. Il y aura des groupes, il y aura même Laurent qui va jouer de la musique. Ce ne sera que le début d'un week-end festif. Le samedi sera aussi un grand moment d'anniversaire, les 40 ans du Centre Social. Le matin, une randonnée familiale de type rallye. Il y a encore des places, on peut encore s'inscrire. L'après-midi, un focus sur la famille, avec énormément d'animations. Il y a beaucoup de nouvelles familles sur Entressen. L'idée est de faire connaître un peu la structure et de faire quelque chose d'important pour les familles et les enfants.

En fin d'après-midi, il y aura la plateforme d'arts solidaires, avec de la peinture en direct accompagnée par des musiciens. Puis une soirée festive anniversaire avec le Directeur qui a ouvert la structure il y a 40 ans, Jean-Claude Ferréol, et le Directeur actuel. Ce sera vraiment le pont entre les différentes générations,

avec des témoignages, une soirée festive animée par un DJ, beaucoup de moments d'émotion et un beau gâteau d'anniversaire, bien sûr.

Mme TRAMONTIN.- En écoutant Françoise, je me dis que 2018 est quand même une belle année pour le tissu associatif entressenois, puisqu'on a les 40 ans du Centre, les 70 ans de la Boule Sauvage. C'est une année où l'on sent que les associations emblématiques sont inscrites dans la durée sur ce territoire.

Mme PIOGINI.- Un bilan du Printemps des Poètes 2018 pour la discipline édition réalisée par l'association. Nous avons eu entre autres une nouvelle édition au mois de mars. Nous avons proposé un atelier d'écriture sur Istres sur une journée qui a connu un gros succès. Nous proposons le samedi 16 un atelier d'initiation aux chants-signes. Le Printemps des Poètes est tellement riche et nous apporte tellement que l'on s'est dit qu'il nous manquait peut-être une petite étape. On lance pour 2018 une programmation que l'on a appelée automnale sur 3 jours, jeudi, vendredi, samedi, du 13 au 15 septembre. Nous aurons donc le plaisir de partager la chapelle avec Frédéric Guillaume, un artiste qui sera exposé par le biais de la plateforme.

Nous sommes ravis de partager la chapelle et avec la plateforme et avec cet artiste. Nous proposerons 3 soirées très différentes et sympathiques, dont l'acte III des Baladins, que vous pourrez voir aussi le 13 juin, la première ayant eu lieu pendant le Printemps des Poètes. On est dans les Bouches-du-Rhône et, avec Daniel Desbordes, on a décidé que les Baladins se produiraient 3 fois par an, fin mars, fin juin et fin septembre. Le principe des Baladins est simple : c'est une scène ouverte aux artistes amateurs, quels qu'ils soient, des lecteurs, des chanteurs, des conteurs, des musiciens, des danseurs, des interprètes. Cela a très bien marché pour la première, je pense qu'il y aura autant de succès la semaine prochaine.

Ensuite, on a déjà les dates pour la prochaine édition du Printemps des Poètes 2019. Ce sera la 18^e édition organisée par l'association. Nous espérons être à la hauteur de la majorité de cette manifestation qui se déroulera du samedi 9 mars au samedi 16 mars 2019, toujours à la chapelle d'Entressen. On a déjà un programme particulièrement intéressant, ainsi qu'une belle soirée de clôture, un hommage à Jacques Brel en chants-signes, comme l'hommage à Barbara que l'on a connu cette année.

Je vous remercie.

(Applaudissements.)

Mme SLOTALA.- J'avais oublié les Baladins, j'en suis désolée. Il y aura une soirée complémentaire mercredi 13 au Centre social. Je voulais faire une annonce sportive. Dans 3 semaines, si la météo redevient normale, il y aura de l'eau dans le canal de Craponne et le club de Kayak d'Entressen organise une manifestation de caractère international de kayak de cristal. C'est quelque chose d'assez extraordinaire, très spectaculaire. Il y aura 13 nations européennes et américaines présentes. Cela se situe pas très loin d'ici, juste au niveau du canal de Craponne, sur la route, quand on passe sur le petit pont avant d'arriver à Aureille. Beaucoup de gens sont venus et sont assez stupéfaits de voir ce que l'on peut faire sur ce canal.

Mme TRAMONTIN.- Pour donner une indication géographique, au rond-point de la Samatane, direction Aureille, les 23 et 24 juin.

Mme WORMES.- Je voudrais simplement parler d'une journée des associations qui va se tenir le 2 septembre. On a déjà fait une première réunion. Cela concerne les associations sportives, culturelles, toutes les associations qu'il y a sur le village. Certaines ont déjà répondu à la première réunion. L'organisateur est Kenzo, c'est à lui qu'il faut aller s'inscrire. Notre deuxième réunion aura lieu le 28 juin. Les associations qui ne sont pas venues, parce qu'elles étaient empêchées ou quoi que ce soit, venez le 28 juin vous inscrire. C'est une journée importante.

Le 2 septembre, vous allez pouvoir présenter vos associations, dire exactement ce que vous faites. Il y aura une pub importante de faite sur le village pour justement que les gens viennent et s'inscrivent dans les associations pour faire du sport, de la culture, tout ce que l'on peut faire sur le village, lire, écrire. C'est très important. Donc, venez. Il y en a qui ont manqué, il y en a qui ont zappé. La réunion a lieu à 18h. Cette fois-ci, on ne la fera pas dans l'entrée, on la fera dans la grande salle. On l'a faite dans l'entrée parce que vous savez que nos dinosaures vont augmenter, on aura encore plus de dinosaures sur Istres. Ce sera le 9 juin. Je n'en parle pas trop parce qu'on est un peu chauvins, à Entressen, on a tellement de choses, mais il faudra aller voir les dinosaures après. Ils seront toujours là, sur place, bien collés, ils ne bougeront pas.

Le 9 juin, c'est encore des manifestations importantes, mais surtout chez nous, il y a une manifestation sportive, et c'est eux qui ont réclamé la journée des associations. Ils ne sont pas nombreux, mais quand ils font des manifestations il y a 200 personnes qui viennent. Ils sont 12 à pédaler, mais quand ils font la manifestation l'Entressenoise, qui a lieu également le 9 juin, il y a 200 personnes qui viennent pour faire les circuits, 80, 150 et 40 km. C'est une manifestation importante sur le village. Vous allez voir passer des vélos. Ne vous inquiétez pas, protégez-les, faites attention quand vous conduisez, pensez aux vélos. J'ai vu plein de choses sur Internet disant que les vélos commençaient à nous gonfler. Non. Les vélos, c'est important, c'est indispensable,

il faut continuer à pédaler, à faire du sport, même quand on a plus de 60 ans, c'est là qu'on devient cyclo et c'est important. Protégez-les sur la route, ne les serrez pas, laissez du large, ne criez pas s'ils sont en groupe. Ce jour-là, vous allez voir plein de cyclos, protégez-les, applaudissez-les.

M. TRIELLI.- Ce n'est pas par rapport aux festivités, excusez-moi, mais j'aurais voulu savoir ce qu'il en était actuellement de la rénovation de la tour. En février, j'ai contacté M. Marti m'avait dit qu'il y avait une personne qui s'occupait du dossier, qui était partie, qui avait été remplacée, qu'il y avait un problème de personnel, et que la finalisation de la rénovation de la tour devait redémarrer en février. Or, depuis février j'y passe régulièrement et je ne vois rien venir. J'aurais voulu savoir si vous étiez au courant de quelque chose.

Mme TRAMONTIN.- Le dossier suit son cours, même s'il y a des problématiques de personnel, de transfert de dossier d'une personne à une autre. Ce sont des fonds métropolitains qui ont été débloqués pour le Conseil de Territoire pour la dernière salve de réhabilitation, donc cela suit son cours. On est sur du confortement, on est bien d'accord. La rénovation, c'est un autre sujet. Là, on est sur le confortement pour éviter que la tour ne s'abîme un peu plus et ne risque de périlcliter, pour la mettre hors d'eau. Le réservoir a été retiré en son temps. Après, il y a le projet réhabilitation. On avait rencontré les architectes des bâtiments de France au démarrage de ce dossier-là, où il faut effectivement se lancer dans cette réhabilitation quand il y aura un projet. On vous en reparlera, on pourra même le mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil de Quartier. On est sur un confortement extérieur pour éviter qu'elle ne se dégrade de plus en plus, mais uniquement sur ce volet-là. Pour le volet réhabilitation, il y a d'autres instances qui vont rentrer en lice, il y aura des projets qui devront être établis pour que l'on puisse financer.

M. TRIELLI.- Cela se fera à quel moment, en septembre ?

Mme TRAMONTIN.- On le mettra à l'ordre du jour du prochain Conseil de Quartier, parce que là je ne peux pas vous répondre.

M. TRIELLI.- Il y a des pigeons et autres oiseaux qui rentrent dans la tour. Il faudrait mettre des grillages.

Mme TRAMONTIN.- Je pense que les services techniques sont assez bien représentés pour avoir noté cet état de fait.

Je vous remercie de votre patience, pour la qualité de nos échanges, et je vous souhaite une bonne soirée.

(La séance est levée à 20 heures.)